République française
Département de l'Yonne
CNE CHATEL CENSOIR

Séance du jeudi 12 novembre 2020

Date de la convocation: 05/11/2020

Membres en exercice :

Présents : 12

Votants: 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

L'an deux mille vingt et le douze novembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Olivier MAGUET,

Présents : Olivier MAGUET, Annick IENZER, Joël BOISSIERE, Anne COLLINOT, Jean-Jacques DEBIEVE, Richard DETHYRE, Laurence HOURLIER, Thomas HOURLIER, Michèle MATHIEU, Catherine PECHERY, Jacky PECHERY, Flavie ROUSSEAU-LEKUCHULA

Représentés : Adeline BEAUFUMÉ par Annick IENZER, Emilie KONNERT par Richard DETHYRE, Barbara LOUCHART par Olivier MAGUET

Excusés :

DEGREVEMENT DE LA PART ASSAINISSEMENT POUR UNE ADMINISTREE - (D_2020_103)

Considérant qu'une sur-consommation a été constatée, en raison d'une fuite sur la partie privative chez Mme Héloïse AMORISON domiciliée 5 rue des Vaux Roumis à Châtel-Censoir;

Considérant que l'eau écoulée n'est pas passée dans le réseau des eaux usées;

Considérant que la consommation facturée est de 445 m3;

Considérant que la consommation moyenne habituelle est de 103 m3;

Considérant que la différence est de 342m3;

Considérant la demande d'exonération de la cliente pour la part communale du traitemement des eaux usées;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité accepte d'exonérer Mme Héloïse AMORISON de la part communale du traitement des eaux usées;

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

Le Maire

Olivier MAGUET

RF
Sous Préfecture AVALLON (Yonne)

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 17/11/2020
089-218900918-20201112-D_2020_103-DE